

ques 3 ans seulement, vous permettant d'en jouir de suite et de réaliser des bénéfices immédiats.

Nous acceptons des certificats en nombre illimité.

QUI PEUT S'ENROLER?

Tout le monde.

Journaliers, ouvriers, commerçants, commis marchands, hommes de profession, courtiers, banquiers, agents, communautés, industriels, cultivateurs, etc., etc.

AUX FABRIQUES

Supposons qu'une fabrique à l'intention de construire une église dans 4 ou 5 ans, elle peut prendre 50 contrats payant \$15.00 par mois et lorsque l'église est construite, tout ce qu'il y a à payer c'est \$245.00 par mois, c'est-à-dire 50 fois \$4.90, lesquels montants peuvent facilement être pris sur les revenus sans charger les paroissiens.

Ce mode de coopération peut aussi s'appliquer à une corporation scolaire pour la construction de ses écoles, et aux municipalités pour la construction de leurs édifices publics, etc.



CLAUSES DES CONTRATS

Veillez bien vous rendre compte des clauses de ce certificat qui n'est autre qu'un contrat intervenu entre L'Épargne Populaire Limitée et le souscripteur.